Communiqué de presse
Novembre 2026

PLAIDOYER

Drones FPV contre les civils

Lyon, le 20 novembre 2026. Les attaques menées à l'aide de drones FPV sont largement utilisées dans les conflits armés et ont des conséquences dévastatrices pour les populations civiles.

« Les drones FPV (*First Person View*, ou vue à la première personne) jouent un rôle central dans les conflits modernes, exposant les civils et les infrastructures civiles à de graves souffrances. Ils sont utilisés à une échelle industrielle dans le conflit entre l'Ukraine et la Russie, au Soudan et dans de nombreux autres pays. Le danger croissant que représentent les drones pour les populations civiles est profondément inquiétant. **Dans de nombreux conflits, ces attaques soulèvent de sérieuses préoccupations quant au ciblage délibéré de civils, pourtant protégés par le droit international humanitaire.**

Leur présence constante dans le ciel engendre également une **pression psychologique intense**, alimentant la peur, l'anxiété et d'autres effets sur la santé mentale des populations. Dans certains contextes de conflit armé, les schémas récurrents d'attaques de drones contre des civils laissent penser que ces armes sont utilisées non seulement pour infliger des dommages directs, mais aussi pour **semer la terreur au sein des populations civiles.**

Il y a quatre ans, 83 États se sont réunis à Dublin, en Irlande, pour adopter la Déclaration politique visant à renforcer la protection des civils contre l'utilisation des armes explosives en zones peuplées. À ce jour, 92 États l'ont approuvée. Alors que l'utilisation croissante des drones dans les conflits actuels ajoute de nouvelles complexités à la conduite de la guerre moderne et à la protection des civils, cette Déclaration offre un cadre important permettant aux États d'évaluer les dommages causés aux populations civiles et d'adapter leurs politiques et pratiques militaires, notamment en ce qui concerne l'emploi d'armes explosives larguées par drones en zones peuplées.

Aujourd'hui plus que jamais, les États doivent traduire ces engagements en actions concrètes, renforcer la protection des civils et garantir le respect du droit international humanitaire. »

/ Contact presse
Clara Amati
T. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org

Anne Héry
Directrice du plaidoyer chez Handicap International

Communiqué de presse
Novembre 2026

À propos de Handicap International
Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États- Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

/ Contact presse
Clara Amati
T. 06 98 65 63 94
M. c.amati@hi.org